

problème du tarif-marchandises défavorable qui a nui à notre croissance industrielle, de sorte que nous pouvons comprendre sans trop d'explications ni d'arguments les problèmes auxquels font face les provinces atlantiques quand il s'agit de faire transporter des marchandises jusqu'au centre du Canada.

C'est inspiré par cette communauté d'intérêts que je prends la parole aujourd'hui pour regretter que le gouvernement apporte des modifications à la loi adoptée l'hiver dernier avant même qu'on ait eu la chance de la mettre en vigueur. Voilà une façon maladroite d'administrer le pays. On voit tout de suite qu'il n'est pas question de savoir si les modifications proposées sont nécessaires ou s'il s'agit d'une amélioration. Le gouvernement ne sait pas par expérience ce que donnerait l'application de la loi ni quelles modifications sont nécessaires maintenant ou plus tard. C'est un autre cas où le gouvernement s'élançait avec audace sans se rendre compte du danger. Il a fait tant d'erreurs que nous devrions, je suppose, adopter sans discussion tout ce qu'il nous présente pour qu'il fasse encore plus d'erreurs et entraîne le pays dans un véritable chaos. Je pense cependant qu'il devrait prendre un peu plus de temps et réfléchir avant de nous présenter en toute vitesse des modifications à d'autres lois adoptées.

Le parti conservateur est très fier de l'intérêt qu'il a manifesté pour les provinces atlantiques pendant qu'il était au pouvoir, et nous sommes très fiers du bill que nous avons présenté, l'hiver dernier, pour instituer cet Office. Nos prédécesseurs avaient eu toutes sortes d'occasions de manifester le même intérêt pour les provinces atlantiques, mais ne l'ont jamais fait.

Pendant que je siégeais dans l'opposition, autrefois, je me souviens que souvent, mes collègues des provinces atlantiques exposaient les besoins de leurs provinces à la Chambre. Je leur répétais toujours: «Continuez, il faut faire connaître les besoins de votre région à la population.» Ils me répondaient: «Nous sommes fatigués d'entendre les députés de l'Ouest parler du blé.» Mais, monsieur le président, si les députés de l'Ouest ne parlaient pas du blé, des taux de transport des marchandises et du développement industriel, ils n'obtiendraient pas l'attention voulue du gouvernement central d'Ottawa. Je leur disais donc, dans le temps: «Vous devez faire de même. Allez-y sans honte.» Je dois dire aujourd'hui qu'ils ne se sont pas montrés timides. Ils ont exposé et bien exposé leurs besoins. Toutefois, le gouvernement libéral, avant 1957, n'a pas accordé aux provinces atlantiques l'attention qu'elles auraient dû recevoir et, à notre arrivée au pouvoir, nous avons pris des mesures immédiates pour

[L'hon. M. Churchill.]

stimuler le développement économique dans les provinces atlantiques.

La mesure que nous avons présentée l'automne et l'hiver derniers concernant cet Office d'expansion économique de la région atlantique ne reflétait qu'une partie de l'intérêt général que le parti conservateur porte à l'expansion de cette région du Canada dont la population a joué un rôle si important dans la vie de notre nation. Nous qui sommes de l'Ouest canadien devons reconnaître avec gratitude et respect l'apport de ceux qui sont venus des provinces atlantiques pour s'établir dans les provinces de l'Ouest. Il leur arrive de temps à autre de se vanter des postes d'importance qu'ils ont occupés dans l'Ouest, grâce à leur instruction, à leur intelligence supérieure, et nous leur savons gré...

M. le président: A l'ordre! J'hésite à interrompre l'honorable représentant, mais je me demande si ses propos ne débordent pas le cadre du bill à l'étude. Comme je l'ai dit hier soir, la présidence doit faire preuve d'une certaine latitude pour ce qui est de la discussion sur le premier article d'un bill, mais, d'autre part, le débat doit s'en tenir à l'essence et au contenu du bill. Je prierais l'honorable représentant et ceux qui viendront prendre la parole après lui de bien vouloir restreindre leurs observations au bill lui-même.

L'hon. M. Churchill: Monsieur le président, je me rends compte que le premier article d'un bill nous offre beaucoup de latitude et je vous sais gré de m'avoir laissé présenter mes respects aux provinces atlantiques. Après avoir reproché au gouvernement d'avoir manqué de sagesse en modifiant la loi, j'aimerais dire maintenant que c'est une manigance partisane, cela saute aux yeux, que d'avoir augmenté le nombre des membres de l'Office. C'est une assurance que six membres seront nommés par le présent gouvernement, afin de contrebalancer l'influence des cinq membres nommés l'hiver dernier. La chose est trop évidente et n'échappera pas à la population des provinces atlantiques.

Notre deuxième principale objection, bien entendu, est l'octroi d'une somme fixe à l'Office, qui la répartira parmi les provinces atlantiques. Nous croyons que cette mesure est peu judicieuse. Si le gouvernement avait attendu que l'Office ait l'occasion d'examiner tous les facteurs en cause et fasse des recommandations au sujet des aspects sur lesquels il convient d'appuyer dans la mise en valeur des provinces atlantiques, il aurait peut-être été sage de déterminer la somme octroyée. Mais tout à coup cette loi est modifiée et une somme de 100 millions—ce qui semble beaucoup d'argent, mais qui ne représente